INFORMATIONS POUR LE SAUT D'INITIATION ET LA FORMATION PAC



RESERVATIONS

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 06 10 45 89 80.

Un acompte de 100€ est nécessaire pour la réservation.

Payable par virement ou par chèque avec un courrier précisant la date et le nom du pratiquant à envoyer à l'adresse suivante :

Newton Parachutisme 352 chemin de Blaqueirette 06460 Saint Vallier de Thiey

Les acomptes sont encaissés à la réception.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Prix du saut d'initiation : 450€ (Licence comprise)

Prix de la formation PAC: 1250€

Prix de la formation PAC en Corse : 1339€

Les licences ne sont pas comprises dans les formations PAC.

Comptez environ 150€ supplémentaires.

Le paiement se fait par chèques (prévoir 3 chèques) ou par espèces.

Il est possible de payer à l'avance l'intégralité du saut ou de la formation par virement bancaire.

Dans ce cas, précisez-le lors de la prise de rendez vous.

METEO

En cas de mauvaises conditions météorologiques ou aérologiques seul le moniteur est en mesure d'annuler le saut. Se faisant un report sera organiser en fonction de nos disponibilités communes.

LE JOUR DU SAUT

Prévoir une tenue sportive et proche du corps ainsi que des baskets. Pour le saut d'initiation et la formation PAC, des combinaisons vous sont fournies ainsi que le matériel (casque, altimètre, radio et bien sûr...parachute).

Il est impératif de **manger avant le saut** en parachute. En cas d'oubli, un snack est à disposition sur la zone de saut.

L'âge minimum pour sauter en parachute est de 15 ans accompagné d'une autorisation parentale. Et les gabarits maximum sont de 75Kg pour les femmes et 90Kg pour les hommes.

La plongée est prohibée dans les 48h précédant le saut.

Nous vous rappelons qu'un **certificat médical de moins de trois mois est obligatoire** et à apporter le jour du saut (voir page 3)



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU PARACHUTISME SPORTIF

lo courciané(a). Doctour			
Je soussigné(e), Docteur			
Médecin diplômé de médecine aéronautique			
Médecin du sport			
Autre			
Certifie avoir examiné ce jour :			
M			
Né(e) le à			
Demeurant			
 □ Première licence □ Reprise après arrêt médical □ Renouvellement □ Saut en Tandem □ Compétition □ Enseignement du parachutisme (rayer les mentions inutiles): □ TRAD □ PAC □ TANDEM Pour les moniteurs TANDEM: voir l'arrêté Ministère des sports du 27 janvier 2014 relatif à l'autorisation annuelle d'exercer 			
Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :			
à la pratique du parachutisme sportif (saut d'aéronef) à la pratique du parachutisme ascensionnel (tracté-treuillé) à la pratique du parapente			
Restrictions (verres correcteurs, etc.)			
Présente une contre-indication (précisez)			
Le jeune sportif de 15 à 16 ans désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFP et qu'il ne présente pas de contre-indication clinique à la pratique des activités désignées. L'âge de 12 ans est requis pour ascensionnel et parapente.			
Je certifie avoir pris connaissance de la liste des contre-indications à la pratique du parachutisme établie par la Commission Médicale de la FFP et de la réglementation en matière de délivrance des certificats médicaux au sein de la FFP.			
Fait à le signature et cachet			
Le présent certificat est valable pour l'année en cours sauf maladie intercurrente ou accident, remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques encourus en cas de fausse déclaration. La liste des contre-indications aux activités fédérales est consultable sur le site fédéral <u>www.ffp.asso.fr</u>			
En cas d'inaptitude, Adresser ce certificat médical au Médecin Fédéral National - 62, rue de Fécamp - 75012 PARIS (sous timbre secret médical)			
En cas de dérogation demandée par le candidat, Adresser la fiche médicale et la demande écrite de dérogation du candidat au Médecin Fédéral Inter Régional			



CONTRE-INDICATIONS A LA PRATIQUE DU PARACHUTISME SPORTIF

Liste non limitative. Les problèmes doivent être abordés cas par cas, avec un bilan spécialisé si nécessaire, en tenant compte du niveau technique. En cas de litige, la décision finale doit être soumise à la Commission Médicale.

Altitude: 4000m hypoxie, hypobarie, hypothermie, stress Vitesse: 180 km/h en chute, 8 à 15 km/h au poser	Contre-indications définitives	Contre-indications temporaires
Cardiologie	Cardiopathie congénitale ou acquise Trouble de la conduction myocardique, permanente ou paroxystique, biocs de branche gauche, WPW. Insuffisance coronarienne clinique ou électrique, pontages artériels ou autres Valvulopathies symptomatiques Hypertension artérielle permanente	Hypertension artérielle non contrôlée Traitement anti-arythmique à évaluer Traitement béta-bioquant à évaluer
Appareil locomoteur et squelette	Affections ostéo-articulaires et musculo-tendineuses en évolution, séquelles fonctionnelles graves, affections congénitales ou acquises Luxation récidivante de l'épaule Instabilité rotulienne majeure Affection rhumatismale chronique ou sub-aigue Spondyloiisthésis instable avec signes fonctionnels aigus ou chroniques Hemie discale avec signes neurologiques Amputation d'un segment de membre Ostéoporose patente	Douleurs rachidiennes , accentuation des courbures, troubles de la statique à évaluer Ostéosynthèse en place Séquelles de fracture du rachis, de hemle discale non neurologique à évaluer
Pneumologie	Affection pulmonaire chronique ne tolerant pas l'hypobarie ou l'hypoxie BPCO, dilatation des bronches, syndromes restrictifs (lobectomie, pectus) Pneumothorax récidivant	Asthme à évaluer Pneumopathie en évolution
Oto-rhino-laryngologie	Affection chronique de l'oreille moyenne Obstruction permanente de la trompe d'Eustache Cophose uni ou bilatérale Trouble permanent du vestibule	Affection algue Intercurrente
Ophtalmologie	Fragilisation du globe oculaire (chirurgle ouverte, myople forte, traumatisme) Acuité Inf à 8/10 avec correction, le meilleur à 6/10, le plus faible à 1/10	Chirurgie réfractive à évaluer Dyschromatopsie (ISHIHARA), avertir le candidat Traitement par béta bioquant topique à évaluer
Neurologie	Epilepsie Troubles chroniques ou paroxystiques de la vigilance Effraction méningée neurochirurgicale, ORL, traumatique	Traumatisme crânien grave à évaluer
Psychiatrie	Affection psychiatrique Alcoolisme et toxicomanies avérés	Traitement anxiolytique, antidépresseur, hypnogène à évaluer
Hématologie	Hémopathies, splénomégalies Anomalies de la crase	Phiébite non explorée
Endocrinologie	Diabète insulino dépendant Affection aigue ou chronique pouvant Influer sur la sécurité	Diabète non insulino dépendant à évaluer
Gastro-entérologie	Dysfonction de la paroi abdominale Séquelles chirurgicales (cicatrice déhiscente, stornie)	Hemie hiatale, reflux, colopathie à évaluer
Gynécologie		Grossesse
Génito-urinaire	Séquelles avérées de chirurgle	

Toute prise de médicament ou de substance susceptible de modifier le comportement peut être une cause de contre-indication La reprise du parachutisme après un accident en chute ou au poser nécessitera l'avis d'un Médecin du sport ou d'un Spécialiste